

02.07.2024 - 14:20 Uhr

Les intempéries et les inondations, une menace aussi pour les animaux



Les intempéries et les inondations, une menace aussi pour les animaux

Pour QUATRE PATTES, la prévention peut sauver des vies

Zurich, le 2 juillet 2024 - En Suisse, des intempéries sont à nouveau annoncées pour les prochains jours. Lorsqu'il pleut des cordes, que les lacs débordent et que les rivières se transforment en torrents, cela peut devenir dangereux pour les humains comme pour les animaux. Outre la noyade, les précipitations importantes comportent d'autres risques. Même les poissons ne sont pas en sécurité lorsqu'ils sont confrontés à des trombes d'eau. L'organisation mondiale de protection des animaux QUATRE PATTES conseille de mettre en place des mesures de prévention .

Les intempéries frappent aussi durement les animaux. Ils peuvent se noyer dans les inondations ou être emportés par les courants et se blesser. Dans notre pays, cela touche aussi bien les grands animaux comme les chevaux, les vaches et les cochons, que les petits rongeurs et les insectes, qui n'ont nulle part où se réfugier lorsque le niveau d'eau monte rapidement. En été, les jeunes animaux sont particulièrement vulnérables. Et même les poissons peuvent être projetés et assommés par les énormes masses d'eau ou être emportés vers des endroits peu propices, où ils risquent de manquer d'oxygène.

Pas uniquement un risque de noyade

Outre les inondations, les orages, les tempêtes et la grêle font également de grands dégâts chez les animaux, surtout lorsqu'ils n'ont pas la possibilité de se mettre en lieu sûr. Chez les animaux sauvages, les abris se font souvent rares, car les nids sont détruits et les grottes inondées. Même si ces animaux sont régulièrement exposés aux orages d'été, on retrouve des animaux blessés après chaque tempête. Et cette année, les intempéries sont particulièrement violentes.

L'importance de la prévention

Il est possible d'aider les animaux de compagnie et les animaux dits de rente en prenant les devants. Ces derniers doivent être mis à l'abri en cas d'intempéries annoncées s'ils sont élevés en pâturage ou dans une étable non sécurisée. Cela vaut surtout les pâturages et les élevages en stabulation libre qui ont plus facilement tendance à être inondés. Les animaux doivent donc être évacués avant que l'orage n'éclate et placés dans une étable sécurisée, construite ou positionnée pour résister aux inondations.

«Sinon, les animaux se retrouvent impuissants dans des pâturages complètement inondés et il devient alors difficile de les mettre en sécurité dans l'étable car le niveau d'eau est trop haute. Cela met en danger la vie des animaux, qui peuvent en outre paniquer et se blesser grièvement ou blesser d'autres personnes en essayant de s'enfuir», explique Julia Fischer, chargée de campagne pour les animaux de rente et l'alimentation chez QUATRE PATTES Suisse. Pour prévenir une telle situation, il est indispensable que les exploitations agricoles disposent de concepts d'urgence clairs et que les collaboratrices et collaborateurs soient régulièrement

formés sur la manière d'agir rapidement en cas d'incendie, d'intempéries allant de la tempête à la vague de froid extrême, afin de protéger la vie des animaux.

Les animaux de compagnie doivent également être tenus à l'abri. Les chats ayant un accès à l'extérieur doivent être rentrés pendant la durée des intempéries, même chose pour les lapins ou les cochons d'Inde en enclos qui devraient être temporairement placés en sécurité à l'intérieur. Les personnes vivant dans une zone potentiellement inondable doivent s'attendre à être évacuées en cas de fortes pluies persistantes. Afin d'être préparé de manière optimale à une situation d'urgence, il convient de préparer un sac d'urgence prenant en compte les besoins des animaux. Cela comprend suffisamment de nourriture pour animaux, des réserves d'eau potable ainsi que des médicaments et des articles d'hygiène pour les animaux de compagnie. En outre, les animaux devraient être identifiés de manière visible (par exemple, un collier ou un panier de transport avec les coordonnées de leur propriétaire).

Au sujet de QUATRE PATTES

QUATRE PATTES est l'organisation mondiale de protection des animaux sous influence humaine directe, qui révèle leurs souffrances, sauve les animaux en détresse et les protège. Fondée en 1988 à Vienne par Heli Dugler et ses amis, l'organisation plaide pour un monde où les humains traitent les animaux avec respect, compassion et compréhension. Ses campagnes et projets durables se concentrent sur les chiens et chats errants ainsi que sur les animaux de compagnie, les animaux de rente et les animaux sauvages – comme les ours, les grands félins et les orangs-outans – issus d'élevages non conformes aux besoins de l'espèce et ceux dans les zones de catastrophes naturelles et de conflits. Avec des bureaux en Afrique du Sud, en Allemagne, en Australie, en Autriche, en Belgique, en Bulgarie, aux États-Unis, en France, au Kosovo, aux Pays-Bas, au Royaume-Uni, en Suisse, en Thaïlande, en Ukraine et au Vietnam, ainsi que des refuges pour les animaux en détresse dans onze pays, QUATRE PATTES fournit une aide rapide et des solutions à long terme. QUATRE PATTES est en outre un partenaire d'Arosa Terre des Ours, le premier refuge en Suisse qui offre aux ours que l'on a pu sauver de mauvaises conditions de détention, un environnement adapté à leur espèce. www.quatre-pattes.ch

Photos

Une sélection de photos est disponible [ici](#).

Copyright selon métadonnées

L'utilisation des photos et des vidéos est gratuite. Elles ne peuvent être utilisées que pour les rapports portant sur ce communiqué de presse. Pour ce rapport uniquement, une licence simple (non exclusive, non transférable) et incessible est accordée. Une réutilisation future des photos et des vidéos n'est autorisée qu'avec l'accord écrit préalable de QUATRE PATTES.

Le droit autrichien est appliqué sans ses normes de référence, le for juridique est Vienne.

Contact Médias

Sylvie Jetzer
Communication Suisse
QUATRE PATTES – Fondation pour la protection des animaux
Altstetterstrasse 124
8048 Zurich
043 311 80 90
presse@vier-pfoten.ch
www.quatre-pattes.ch

Medieninhalte



Les intempéries frappent aussi durement les animaux: ils peuvent se noyer dans les inondations ou être emportés par les courants. © Hristo Vladev | FOUR PAWS



Les animaux comme les vaches, qui n'ont pas la possibilité de s'abriter dans, souffrent particulièrement des fortes intempéries. © VIER PFOTEN | Dieter Brasch

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100004691/100921156> abgerufen werden.